



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question au Gouvernement n° 3845

Texte de la question

DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ARIÈGE

M. le président. La parole est à M. Henri Nayrou, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Henri Nayrou. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Frédérique Massat, s'adressait à M. le ministre de l'intérieur qui n'est pas présent.

Hier, c'est à Pamiers, en Ariège, que le Président de la République est venu présenter ses vœux au monde rural ; mais le monde rural qui aurait surtout mérité entendre le chef de l'État lui présenter ses condoléances, tant il est vrai que les réformes de la taxe professionnelle, la révision générale des politiques publiques entraînant des dizaines de milliers de suppressions de fonctionnaires et la réforme-charivari territoriale vont transformer notre pays en désert entre deux métropoles ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Après que nous avons procédé à l'accueil républicain du Président, un millier de citoyens ariégeois, mécontents mais aucunement belliqueux - j'insiste sur ce point - étaient rassemblés, immobiles à un kilomètre environ de la salle où le candidat Sarkozy tenait meeting. Il paraît que la zone interdite commençait là. Vous parlez d'un danger ! Les membres des forces de l'ordre - au nombre d'un millier également - ont demandé à la foule de reculer. La foule n'a pas bougé et a entonné *la Marseillaise*, chant séditionnel comme chacun sait. Alors, les policiers ont lancé les gaz lacrymogènes. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Henri Nayrou. Deux conseillers généraux en ont pris plein les yeux et un coup au moral. Une dame a pris une balle en caoutchouc dans le dos. Ma collègue conseillère générale Mme Vilaplana m'a dit : " Je suis scandalisée. On a été traités comme des terroristes ! " (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

J'aurais voulu interroger M. le ministre de l'intérieur sur le coût - avec un " t ", bien sûr ! - de ce déploiement disproportionné. Ces actes de délinquance républicaine seront-ils comptabilisés sur son bilan 2012 ?

Ce n'est pas ses vœux que le Président de la République n'aurait pas dû présenter au monde rural, mais bien ses excuses ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé des collectivités territoriales. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Allons ! écoutons la réponse du ministre qui seul a la parole !

M. Philippe Richert, *ministre chargé des collectivités territoriales*. Monsieur le député Henri Nayrou, comme vous le savez, je me trouvais, hier, avec la délégation qui accompagnait le Président de la République.

M. Jean-Paul Bacquet. On ne vous a pas vu !

M. Philippe Richert, *ministre*. La relation que vous faites des événements ne correspond pas tout à fait à la réalité.

M. Marcel Rogemont. C'est pourtant une réalité marquante !

M. Philippe Richert, *ministre*. Oui, depuis 2007, le Président de la République va régulièrement sur le terrain, au contact de la population, à la rencontre des Français. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Depuis 2007, vous critiquez constamment et méthodiquement chacun de ses mouvements, chacune de ses initiatives. Je ne suis donc pas surpris que vous tentiez, une nouvelle fois, de créer une polémique médiocre. (*Mêmes mouvements.*)

Puisque vous m'interrogez sur l'ordre public en marge de son déplacement dans l'Ariège pour présenter ses

voeux au monde rural, je vais essayer d'être précis, compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade. Comme pour chaque déplacement présidentiel, un service d'ordre a été mis en place...

M. Henri Emmanuelli et M. Henri Jibrayel. Armé !

M. Philippe Richert, *ministre*. ...afin de sécuriser l'intervention du chef de l'État devant son auditoire. Un groupe de manifestants, estimé entre 300 et 400 personnes, autorisé à se rassembler de manière statique sur une place la ville, a décidé de former un cortège, contrairement aux engagements pris, pour se rendre à l'intérieur du site protégé. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Ils ont été bloqués par les forces de l'ordre dans leur progression vers la sous-préfecture. (*Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Je vous en prie, chers collègues !

M. Philippe Richert, *ministre*. Le cortège a voulu forcer un barrage de CRS. En dépit de vos dénégations, les sommations réglementaires ont été effectuées, les manifestants ne relâchant pas pour autant leur pression. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Deux tirs de grenades lacrymogènes ont été effectués par les forces de l'ordre et les manifestants ont reflué. (*Mêmes exclamations sur les mêmes bancs.*) Lors des faits, quatre personnes, parmi lesquelles un délégué syndical, ont déclaré avoir été très légèrement blessées.

M. Henri Jibrayel. Vous n'avez rien vu !

M. Philippe Richert, *ministre*. Elles ne font l'objet d'aucune incapacité totale de travail. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Ces personnes ont déposé plainte auprès des services de police. À l'occasion de ce déplacement présidentiel, les forces de l'ordre ont donc pleinement rempli leur mission. Pour le reste, il convient de laisser la justice instruire cette affaire avec la sérénité qui convient ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Henri Nayrou](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3845

Rubrique : État

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2012